**COURRIER DE MISE EN DEMEURE DE REPRISE DE FONCTION**

**APRES CONTRE-EXERTISE MEDICALE**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction du courrier. Ils doivent être supprimés du courrier définitif.***

***Rappel : ce courrier doit être adressé à l'agent avant sa radiation des cadres pour abandon de poste en lettre recommandée avec accusé de réception***

 ***Monsieur (Madame)***....

……………………….

 ……………………….

 à … , le …

**Envoi en recommandé avec accusé de réception n° …**

**Objet :** Mise en demeure de reprise de fonction après une contre-expertise médicale

Monsieur ***(ou Madame)***,

Depuis le …, vous êtes placé en congé de maladie ordinaire ***(ou autres : de longue maladie, grave maladie, longue durée, CITIS, …)***. Nous avons à cet égard décidé de diligenter une contre-expertise médicale afin de vérifier le bien-fondé de cet arrêt ***(ou de votre demande de renouvellement de votre congé …)***.

Dans le cadre de cette contre-expertise en date du …, le docteur …, médecin agréé de la fonction publique territoriale, a considéré que votre arrêt de travail n’était plus médicalement justifié ***et que …* *(le cas échéant : compléter au vu des conclusions médicales)***.

Je vous informe que conformément aux dispositions du décret 87-602 du 30 juillet 1987 relatif à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux, vous avez la possibilité de contester l’avis médical ainsi rendu par le médecin agréé devant le conseil médical.

Pour ce faire, vous devez nous adresser, dans les meilleurs délais, un courrier motivé de contestation de l’avis médical rendu par le médecin agréé afin de nous permettre de saisir cette instance médicale.

**A défaut de contestation, je vous mets en demeure de reprendre votre poste de travail le … *(date et heures)* au … *(lieu de travail)*.**

Au cas où vous ne donneriez pas suite à la présente mise en demeure, je serais dans l'obligation de procéder à votre radiation des cadres, sans préavis ni procédure disciplinaire préalable ni indemnité.

En abandonnant votre poste de travail, vous rompez en effet, de votre propre initiative le lien qui existe entre vous et … ***(Nom de la collectivité)***, vous plaçant ainsi hors du champ d'application des lois et règlements édictés en vue de garantir les droits inhérents à votre emploi.

*(Le cas échéant : Enfin, je vous informe qu’aucune nouvelle relance ne vous sera adressée (il est néanmoins conseillé d’envoyer au moins 2 lettres de mise en demeure de reprise de fonctions avant de procéder à la radiation effective des cadres).*

Veuillez agréer, Monsieur ***(ou Madame)***, l'expression de mes salutations distinguées.

Notifié à l’agent le … Fait à … le …

Le Maire ***(Président)***